



AVIS DE COURSE TYPE 2021-2024 Dériveurs – Quillards – Catamarans

**REGATE DE CLUB « RAID ECOLOGIQUE ILE DUMET »  
NAUTISME EN PAYS BLANC  
GRADE 5C  
SAMEDI 16 OCTOBRE 2021  
NPB 3 RUE PORT BOUCHER 44420 PIRIAC SUR MER**

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité organisatrice est susceptible de modifier les conditions de l'avis de course sans préavis.

En fonction des conditions sanitaires, les moyens digitaux (site internet de nautisme en pays blanc: <https://www.npb.asso.fr>) pourront être utilisés comme « Tableau Officiel ». Dans ce cas, il n'y aura pas d'affichage physique. Les concurrents devront alors se munir d'un moyen leur permettant de recevoir ces communications. Cela ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation. Ceci modifie la RCV 62.1.a.

Le Pass Sanitaire s'applique pour l'ensemble de l'évènement à tous les participants (compétiteurs/pratiquants)

**1 REGLES**

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 - les règlements fédéraux

**2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

- 2.1 Les IC seront disponibles après **9H00** le **16 OCTOBRE** à **LA BASE NAUTIQUE DE PIRIAC**.
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

**3 COMMUNICATION**

- 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

**4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION**

- 4.1 OU L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en inter-série CATAMARAN : inférieure à 20 pieds et supérieur à 13 pieds.

**4.2 Documents exigibles à l'inscription :**

- 4.2.1 a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
  - Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

**c) - le pass sanitaire sera demandé à tous les skippers et équipiers et organisateurs**

- En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'Autorité Organisatrice est susceptible de modifier les conditions d'inscription et/ou d'admissibilité.  
Dans le contexte inédit « COVID 19 », l'Autorité Organisatrice pourra annuler l'épreuve.



17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tel : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)  
La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Prise en compte du Risque COVID 19 :

En s'inscrivant à la régates de club raid écologique ile Dumet, tout concurrent atteste avoir connaissance du risque COVID 19, ainsi que ses accompagnateurs, et l'avoir pris en compte.

Chaque concurrent et accompagnateur est de ce fait parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires éditées par le ministère des sports, et s'engage à les respecter.
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le COVID 19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'Autorité Organisatrice ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au COVID 19. Il dégage l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité en cas de contamination.
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques des concurrents, accompagnateurs et membres de l'Autorité Organisatrice participant au Raid Ecologique Ile Dumet.

4.2.2 Pour le bateau :

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à [NAUTISME EN PAYS BLANC BP 20 3 RUE PORT BOUCHER 44420 PIRIAC SUR MER](mailto:NAUTISME EN PAYS BLANC BP 20 3 RUE PORT BOUCHER 44420 PIRIAC SUR MER) jusqu'au 14 OCTOBRE 2021.

4.4 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc9a407Wzwxu3Wgj4\\_s5xN-0Be9HxJDwtWIVFBupF3BJszqA/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc9a407Wzwxu3Wgj4_s5xN-0Be9HxJDwtWIVFBupF3BJszqA/viewform?usp=sf_link)

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

## 5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 14 OCTOBRE 2021
<i>Membre de la section club de NPB</i>	<i>0 Euros</i>
<i>Non membre de la section club NPB</i>	<i>18 €</i>
<i>Piquenique</i>	<i>Le panier repas est à la charge de l'équipage pas de panier par l'organisation</i>

8.1 Confirmation d'inscription : base nautique de Piriac sur Mer 3 rue port Boucher 44420 Piriac

Date	De	À
<i>Vendredi 15 octobre</i>	<i>9h00</i>	<i>18h00</i>

8.4 Nombre de courses :

Classe	Nombre	Courses par jour	Maximum par jour
<i>catamaran</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>2</i>

- 8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à **10h00**.  
*Briefing à 9h30 à l'école de voile de Piriac.*
- 8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **16h00**.
- 9** **CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT**
- 9.1 Chaque bateau extérieur à l'école de voile, doit prouver l'existence d'un certificat de rating valide.
- 11** **LIEU**
- 11.1 L'Annexe à l'AC **N°1** fournit le plan du lieu de l'épreuve
- 12** **LES PARCOURS**
- Le parcours à effectuer sera le suivant :
- 1<sup>ère</sup> course
- *Départ de piriac bouée de dégagement*
  - *Suivant le timing tour de l'île Dumet ou*
  - *Arrivée sur l'île*
- 2<sup>ème</sup> course
- *Départ de L'île Dumet bouée de dégagement*
  - *Suivant le temps tour de l'île Dumet ou*
  - *Arrivée sur piriac*
- 13** **SYSTÈME DE PÉNALITÉ**
- Pour la ou les classes *Catamaran*, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 14** **CLASSEMENT**
- 14.1 Le système de classement est le suivant : *Temps compensé temps sur temps*
- 14.2 *1* course validée sera nécessaires pour valider la compétition.
- 16** **BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS**
- [DP] [NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.
- 18** **PROTECTION DES DONNÉES**
- 18.1 **Droit à l'image et à l'apparence :**  
En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
- 18.2 **Utilisation des données personnelles des participants**  
En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.
- 19** **ETABLISSEMENT DES RISQUES**
- La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions

météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20

### **PRIX**

Les prix seront distribués comme suit : *1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>*

21

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter **NAUTISME EN PAYS BLANC**

**Bruno SCHOCH**

Nautisme en Pays Blanc

3, rue de Port Boucher

BP 20

44420 Piriac-sur-Mer

Tel : 02.40.23.53.84

GSM : 06.07.69.70.53

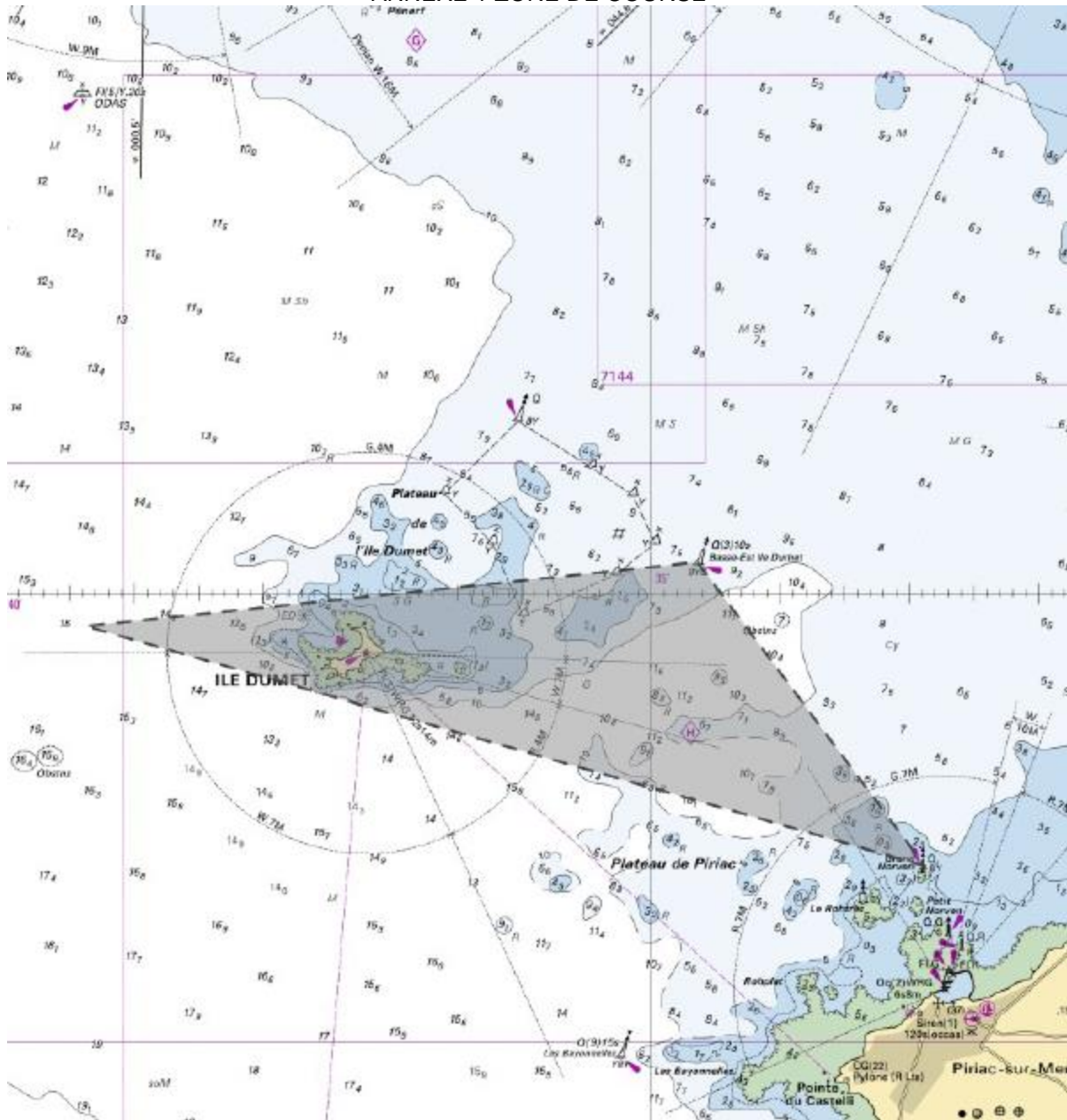
Adresse mail : [nautismeenpaysblanc@gmail.com](mailto:nautismeenpaysblanc@gmail.com)

Adresse web : <http://www.npb.asso.fr>

Adresse Facebook NPB

<https://www.facebook.com/NPB.nautisme.en.pays.blanc/>

ANNEXE 1 ZONE DE COURSE



**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom de la régata : REGATE CLUB ECOLOGIQUE ILE DUMET 2021  
 Dates complètes : SAMEDI 16 OCTOBRE 2021  
 Lieu : BASE NAUTIQUE DE PIRIAC SUR MER  
 Autorité Organisatrice : NAUTISME EN PAYS BLANC

<b>N° voile</b> (Si pas de N° prêt de dossard)		<b>CLASSE Série</b>	
	<b>BARREUR</b>	<b>ÉQUIPIER 1</b>	
<b>NOM</b>			
<b>PRÉNOM</b>			
<b>N° licence</b>			
<b>N° club</b>			
<b>Sexe</b>			
<b>Né(e) le</b>			
<b>Je viens régater par la mer</b>	Oui ou non	Oui ou non	
<b>Je serai présent au briefing</b>	Oui ou non	Oui ou non	
<b>J'ai le pass sanitaire</b>	Oui ou non	Oui ou non	

**Pour les mineurs : Autorisation parentale** \_\_\_\_\_ **Téléphone(s) :** .....

Je soussigné, M \_\_\_\_\_ autorise mon enfant \_\_\_\_\_ à participer à la régata \_\_\_\_\_ et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

J'atteste qu'il (ou elle):

Ayant plus de 16 ans, est apte à plonger, puis à nager au moins 25 mètres.

Ayant moins de 16 ans, est apte à s'immerger, puis nager au moins 25 mètres sans reprendre pied.

J'autorise également les organisateurs :

À prendre en cas d'urgence toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant.

À prendre toutes dispositions médicales ou hospitalières vis-à-vis de lui, en cas d'urgence, y compris son transport dans un établissement hospitalier.

J'ai reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la FFV ainsi que la possibilité de souscription de garanties complémentaires.

Fait à : ..... le.....

Signature (Ajouter la mention " Lu et approuvé « )

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Droit image :** J'accepte que NPB se réserve la possibilité d'utiliser mon image afin de compléter sa photothèque si besoin : OUI/ / NON/ /

**ATTESTATION**

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.



## ➤ VENDREDI 15 OCTOBRE :

- Confirmation inscription de 14h00 à 18h00 à l'école de voile de Piriac.

## ➤ SAMEDI 16 OCTOBRE :

- 8h30 préparation des bateaux
- 9h30 briefing
- 10h00 mise à disposition du comité « départ Piriac ile Dumet »
- 12h00 arrivée sur l'ile Dumet « piquenique »
- 13h00 -14h00 « nettoyage de l'ile Dumet » stockage des déchets
- 15h00 Départ de l'ile Dumet
- 16h30 Arrivée à Piriac déstockage des déchets
- 17h30 remise des Prix